

Rapport annuel FSTS 2024

Le mot du président



En 2024, l'essentiel des activités de la Fondation a été consacré à la mise en application de la nouvelle charte et à l'adaptation de sa structure organisationnelle. Nous avons en outre accueilli au sein du Conseil de fondation de la SSO quatre nouveaux membres pour remplacer quatre personnes éminentes. Les travaux dans les domaines de la formation, du financement et des micropolluants ont été tout spécialement au centre des préoccupations des commissions compétentes. J'exprime ici tous mes remerciements à tous les responsables qui s'engagent pour notre branche.

L'année écoulée a été mouvementée sur le plan de la politique intérieure. Douze projets au total ont été soumis à la votation. A cela se sont ajoutés les débats permanents sur les finances fédérales et sur le financement nécessaire au renforcement de notre armée. Enfin, les négociations entre la Suisse et l'UE pour un nouvel accord ont fait l'objet de discussions enflammées et controversées.

Les champs d'action dans notre secteur restent cependant inchangés. La pression en faveur d'un travail durable et respectueux de l'environnement va s'intensifier. Le manque de personnel qualifié constitue un défi et nous devons aider les entreprises à investir dans la formation et la formation continue de leurs collaborateurs afin de garantir qu'ils disposent des compétences et des capacités nécessaires. Il existe un très grand nombre d'exemples de bonnes pratiques, d'entreprises « phares », mais aussi malheureusement d'entreprises qui n'offrent pas de places de formation. Dans un contexte de crise géopolitique, les prix et la disponibilité des matières premières sont également un thème central.

Je souhaite aux entreprises de la branche que l'exercice 2025 leur soit propice et - à l'encontre de l'esprit du temps - un peu moins d'agitation politique et sociale. En ayant la certitude de vivre dans un pays libre et sûr, avec une démocratie intacte et des institutions solides. En mettant en pratique la responsabilité individuelle et la solidarité, nous parviendrons à relever les nombreux défis sans pour autant élargir le périmètre de l'État. Vous pouvez compter sur nous.

CE Jakob Stark, président de la FSTS, Buhwil

Conseil de fondation

Au cours de l'année sous revue, le Conseil de fondation de la FSTS s'est réuni à deux reprises sous la direction de son président, le conseiller aux Etats Jakob Stark. Le 23 avril 2024, la réunion a été précédée de la traditionnelle rencontre avec les présidents des commissions. Cette réunion commune traduit leur bonne collaboration, ouverte et transparente. Lors de la réunion, le président a fait ses adieux à Christoph Stalder (photo de gauche), membre émérite du conseil de fondation, Jürg Romann (photo du milieu), Gino Pecoraro (photo de droite) ainsi qu'à Salvatore Maranzano (excusé pour cette séance). Thomas Hirsiger, Alex Fossati, Nora Zehnder en tant que première conseillère de la fondation et Tiziano Caracciolo ont été élus pour les remplacer.



Au cours de l'année sous revue, un groupe de travail sur le financement de la FSTS a été mis en place dans le but de garantir à long terme les ressources pour tous les domaines de la FSTS. En ce qui concerne la formation et le perfectionnement notamment, il s'agit de trouver des solutions pour l'avenir qui garantissent que toutes les entreprises de la branche contribuent aux coûts afférents. En outre, une commission a réfléchi à l'avenir du site des CI. Pour la première fois, la FSTS a organisé un webinaire sur le thème des micropolluants. Plus de 30 participants ont pu s'informer sur l'état actuel de la situation.

Domaines spécialisés et commissions

Commission pour la formation professionnelle et la formation continue CFP

La commission s'est réunie deux fois en séance ordinaire, et une séance de la CSDPQ a été organisée pour la première fois depuis quatre ans. Le thème était notamment l'examen quinquennal de la formation professionnelle initiale. La FSTS, est d'avis qu'il n'y a aucune urgence à adapter les ordonnances et les règlements relatifs à la formation. La Confédération (SEFRI) et les cantons (CSFP) en ont pris note et tiendront compte les résultats de l'enquête ainsi que du rapport de la CSFP. L'enquête a été préparée au cours de l'année sous revue et réalisée début 2025 auprès des membres des associations responsables. D'autres réunions de groupes de travail ont permis de comparer les contenus des CI et les matières enseignées dans les écoles professionnelles de toute la Suisse et d'en vérifier l'actualité.

Le 20 novembre 2024, la SSO a en outre organisé pour les formateurs professionnels une nouvelle réunion d'information, à laquelle plus de 30 personnes ont participé et qui a donné lieu à des discussions animées. Outre les explications sur la formation, les cours interentreprises, l'enseignement professionnel en école et la procédure de qualification, la discussion a également porté sur le financement de la formation.

La cérémonie de remise des diplômes a de nouveau eu lieu à Trimbach, pour la première fois début juillet, c'est-à-dire peu après la fin des examens. SWISSGALVANIC et la Fondation suisse pour le traitement de surface (SSO) ont invité tous les titulaires du certificat fédéral de capacité (CFC), leurs formateurs, leurs enseignants et leurs chefs experts à participer aux festivités dans le canton de Soleure.

L'année dernière, la commission Formation initiale AFP et CFC, dirigée par Marcel Bürki, a de nouveau élaboré les documents pour la procédure de qualification (PQ). Plusieurs séances et de nombreuses heures de travail de tous les membres de la commission ont été nécessaires pour cela. Les documents ont pu être remis en temps utile au CSFO. Malgré proximité des vacances, toutes les notes sont parvenues à temps, de sorte que l'on continuera à l'avenir à organiser l'examen juste avant les vacances d'été.

Malheureusement, le nombre d'apprentis ne progresse toujours pas et reste jusqu'ici à un niveau bas. Il est toutefois positif de constater qu'en Suisse alémanique, une grande partie des élèves de fin d'AFP souhaitent commencer un apprentissage CFC en première ou en deuxième année. Actuellement, on compte dans toute la Suisse 19 apprenants en formation AFP (16 D CH / 3 F CH) et 65 apprenants en formation CFC (37 D CH, 28 F CH).

Le groupe de travail Marketing des apprenants a réalisé les travaux préparatoires nécessaires à la création de vidéos destinées à la promotion de la profession sur les canaux des médias sociaux. Outre une enquête auprès des apprenants actuels, les bases servant à définir les groupes cibles ont été élaborées lors de plusieurs ateliers en collaboration avec Yousty, si bien que les vidéos peuvent être utilisées de manière très ciblée pour promouvoir l'image de la profession via les canaux des médias sociaux. En raison de l'examen quinquennal prévu, la date de production a été repoussée et mise en œuvre en 2025.

La **commission assurance qualité (CAQ) de la formation professionnelle supérieure** a clôturé en 2024 le programme de formation pour l'examen professionnel 2024 et a organisé l'examen dans les deux régions linguistiques. Les trois participants de Suisse alémanique ont réussi l'examen et quatre des cinq participants de Suisse romande l'ont passé avec succès. En Suisse romande, le cycle de formation pour l'examen professionnel 2027 a débuté avec six participants, et en Suisse alémanique il y a de bonnes chances de pouvoir bientôt commencer le cycle de formation pour l'examen professionnel 2027.

Lors de ses réunions, la commission a réfléchi à la qualité des modules de formation, de l'examen de fin de module et de l'examen professionnel, et a procédé à des adaptations de l'enseignement et de l'organisation des examens. La réflexion sur la qualité de la formation s'est poursuivie lors des réunions de la commission, et des pistes d'amélioration ont été identifiées:

- Introduction d'une séquence de formation, rédaction de rapports techniques en préparation au travail en réseau (déjà mise en œuvre)
- Révision de la directive.

Depuis 2016, la CAQ a acquis de l'expérience dans la formation à l'examen professionnel selon l'ordonnance sur les examens, entrée en vigueur en 2017. Cette expérience doit se concrétiser dans la révision prévue du guide.

Toutes les informations actuelles concernant l'examen professionnel et les prochains modules prévus peuvent être consultées sur le site Internet de la FSTS <https://sso-fsts.ch/de/bildung/hoehere-berufsbildung>.

Commission pour la sécurité au travail

L'année 2024 a été dans l'ensemble une année normale en ce qui concerne les activités en rapport avec la Solution de branche 36. La structure existante, qui compte deux spécialistes de la sécurité au sein de la solution de branche, est positive, mais la délimitation claire des domaines d'activité entre les spécialistes Thomas Müller et Martin Baumann a posé un défi qui s'est également répercuté sur les coûts.

Le cours pour PERCOS à Baden a eu lieu au printemps. Les journées ERFA ont pu être organisées dans le cadre habituel. De même, la formation PERCO ainsi que la journée ERFA en Suisse romande ont eu lieu à nouveau à Yverdon en novembre de l'année sous revue.

Les activités de la commission Sécurité au travail ont été coordonnées lors de deux séances en ligne en 2024.

La solution de branche a malheureusement enregistré un nouveau départ de membres. Toutefois, contrairement aux années précédentes, trois nouveaux membres ont pu être recrutés. L'intégration de thèmes prioritaires dans les journées ERFA a continué de recueillir une large approbation, car les participants en tirent un bénéfice certain.

En 2024, 11 audits sur la sécurité au travail et visites d'entreprises ont été effectués, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'objectif annuel. Le budget affiche pour la première fois un léger déficit, dû principalement à la duplication des activités des spécialistes de la sécurité au travail.

Davantage d'informations se trouvent sur <http://www.sso-fsts.ch/arbeitssicherheit/>.

Commission paritaire pour l'environnement CPE

En 2024, la quantité totale de boues s'est élevée à 3950,69 tonnes, soit environ 123,16 tonnes de moins qu'en 2023. La tendance négative s'est poursuivie une année encore pour atteindre un nouveau plancher. Ce qui est bon pour l'environnement est malheureusement mauvais pour nos finances. La faible quantité de boues est très certainement due aussi en partie à la situation économique difficile dans notre branche en 2024. Les recettes nettes pour la FSTS s'élèvent donc à 19'753.49 francs, ce qui, face à des dépenses de 19'732.90 francs, laisse un bénéfice de tout juste 20.39 francs. Nos efforts d'économie ont au moins porté leurs fruits, ce qui est positif et, en outre, conformément à une décision du Conseil de fondation, le «Schlammfünfliber» a été augmenté à un «Schlamm-7-Fünfziger» au 01.01.2025. Les membres du groupe de travail sur les micropolluants ont également renoncé à une indemnisation de leurs frais, de sorte que seule la participation aux séminaires de l'asa a été facturée.

En 2024, quatre audits ont été effectués selon la nouvelle procédure, ce qui a eu un impact important sur la facture de Neosys AG. Les coûts ont été beaucoup plus faibles que précédemment. Neosys AG a confirmé qu'il était possible, dans ce cas, de réaliser des audits raccourcis pour moins de 2000 francs. Même avec les nouvelles procédures, nous pouvons appliquer et contrôler consciencieusement nos directives et nos exigences. Toutes les entreprises d'élimination ont obtenu la certification pour une nouvelle période et peuvent donc continuer à être recommandées à nos membres. Un audit complémentaire a toutefois dû être effectué dans une entreprise d'élimination, ce qui a permis de clarifier les points litigieux. La collaboration avec toutes les entreprises d'élimination reste très bonne, ce qui nous fait très plaisir et honore notre travail.

La CPE s'est réunie à deux reprises et a traité, outre les audits et l'évolution des quantités de boues, d'autres thèmes tels que la consultation et l'introduction de l'eGov par la Confédération, la directive de l'asa sur l'état technique du traitement des eaux usées et les micropolluants.

Le groupe de travail « Micropolluants » a été définitivement créé le 12.02.2024 lors d'une réunion en ligne. Une information a été rédigée par Roland Ratschiller et publiée sur le site Internet de la FSTS à l'intention des membres. Un webinaire d'introduction, élaboré par l'asa et Roland Ratschiller, a également été organisé pour les membres de la FSTS le 10.09.2024. Il est également disponible en ligne sur le site de la FSTS.

Le thème des micropolluants va nous occuper largement en 2025. Notamment parce que les différentes autorités et organisations ne sont pas d'accord sur les mesures à prendre et ne communiquent pas entre elles.

Davantage d'informations : <https://sso-fsts.ch/de/umwelt>.

La **commission groupe de travail REACH GTR** s'est réunie à deux reprises. Une rencontre avec des représentants de l'OFEV a par ailleurs eu lieu le 17 décembre 2024 à Berne. Une feuille d'information a été envoyée aux membres en septembre. Un article spécialisé intitulé « REACH et les conséquences pour le secteur suisse des traitements de surface » a été publié dans l'édition 2/2024 de la revue spécialisée Polysurface par le Dr Jürg Liechti et le président de la Commission.

Voici les données recueillies concernant l'Union européenne:

Trioxyde de chrome / Composés de chrome (VI)

Jusqu'au 3 septembre 2024, 333 demandes concernant le chrome (VI) avaient été déposées. **Les 12 dernières demandes** (364-01 à 364-12) concernaient les demandes CTACsub2 déjà annoncées pour le trioxyde de chrome.

Statistique des dépôts de demandes :

- **143** décisions positives
- **2** rejets
- **105** opinions déjà formées, mais pas encore de décision
- **83** opinions en cours de formation

Parmi les autorisations accordées, 21 ont soit expiré, soit été retirées dans le contexte du Brexit.

En avril, la Commission européenne n'a pas pris de position claire sur l'annulation par le tribunal de la décision 0032-03/04/05. À moyen terme (vers 2026), on s'attend à ce que les autorisations et l'obligation d'autorisation pour les substances contenant du chrome (VI) soient remplacées par des restrictions.

La réunion avec l'OFEV du 17 décembre 2024 a permis de s'accorder sur la suite des opérations. Les représentants de l'OFEV s'attendent une nouvelle proposition de l'ECHA concernant les composés de chrome VI au printemps 2025 ainsi qu'une adaptation de la réglementation suisse d'ici fin de l'année 2026.

Composés polyfluorés (PFAS)

En 2024, l'incertitude concernant les composés perfluorés et polyfluorés (PFAS) est restée élevée. De nombreux clients ont demandé des preuves de l'absence de PFAS dans leurs produits, bien que la plupart de ces substances ne soient pas encore interdites.

L'ECHA a procédé à un appel à contributions afin d'analyser les domaines d'utilisation des PFAS et les répercussions éventuelles des restrictions. La réglementation est en général attendue, mais avec des exceptions pour les applications essentielles.

Appartenance à la commission REACH

Le nombre de membres est resté stable à 56 en 2024. La liste des membres est disponible dans la zone protégée par mot de passe du site Internet de la FSTS.

Toutes les informations du GTR sont confidentielles et sont à la disposition exclusive des membres de la commission REACH et du conseil de fondation de la FSTS.

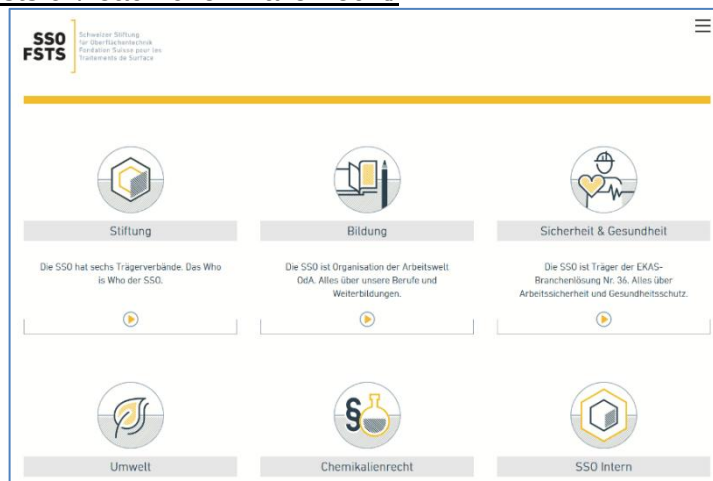
Objectifs et mesures 2025

- La réglementation des composés de chrome (VI) dans l'UE va encore être renforcée. L'ECHA prévoit de présenter une proposition pour restreindre plusieurs substances à base de chrome (VI) d'ici le **11 avril 2025**.
- Le GTR continuera à **surveiller les candidatures à une inscription à l'annexe XIV du règlement REACH**.
- Les substances perfluorées et polyfluorées (PFAS) restent un thème principal.

Davantage d'informations: www.sso-fsts.ch/reach-chemikalienrecht/.

Website www.sso-fsts.ch

Le site web de la FSTS permet d'accéder en permanence à toutes les informations pertinentes relatives aux différents domaines spécialisés et à leurs responsables. Il informe sur les différentes activités de la commission et donne accès à de nombreux fichiers utiles, notamment dans le domaine de la formation.



Finances

L'année sous revue s'achève sur une perte de CHF 64'098.47, soit environ CHF 20'000.00 de plus que ce qui avait été budgété. Cela s'explique notamment par les travaux de reprise d'un secrétariat par un autre dans le domaine CST, par des dépenses supplémentaires dans le domaine du secrétariat CFP (marketing des apprenants Yousty et préparation de l'examen quinquennal) ainsi que par le fait que certains CI ont été organisés en double. A la fin de l'année sous revue, la situation financière de la FSTS reste toutefois solide et, après comptabilisation de la perte au 31 décembre 2024, elle dispose d'un capital propre d'environ 380'000 francs. A cela s'ajoutent des provisions d'un montant d'environ CHF 110'000. Néanmoins, il faudra discuter d'un financement durable et à long terme de la FSTS au sein du Conseil de fondation d'ici 2026 au plus tard.

Objectifs/Mesures pour 2025

- Élaboration du nouveau concept de financement pour l'avenir
- organisation de l'examen quinquennal dans la formation professionnelle initiale (AFP et CFC)
- Poursuite du groupe de travail « Centre de CI 2030 »
- Communication active en interne et en externe
- Réorientation et institutionnalisation de la publicité pour la formation professionnelle initiale

Secrétariat

Le secrétaire général de la FSTS est Jürg Depierraz, Depierraz Saner AG, Seilerstrasse 22, case postale, 3001 Berne, tél. +41 31 310 20 12, fax +41 31 310 20 35, courriel : info@sso-fsts.ch. Cornelia Kläy est chargée de la comptabilité de la FSTS ; Beat Kläy et Saskia Stufenegger sont les personnes à contacter au secrétariat pour les questions relatives à la FSTS.

Adresses Conseil de fondation (état : 1^{er} janvier 2025)

CE Jakob Stark	Président du conseil de fondation de la FSTS	Guggenbühl 11, 9215 Buhwil Tél. : +41 71 633 18 94 M: +41 79 746 44 26 E-Mail: jakob.stark@parl.ch
Manfred Beck	Président AFTS	RIAG Oberflächentechnik AG, Murgstrasse 19 a, 9545 Wängi Tél. : +41 52 369 70 84 Fax: +41 52 639 70 79 E-Mail: manfred.beck@riag.ch
Tiziano Caracciolo	AER	Rolex Manufacture, Rue David-Moning 9, 2504 Biel/Bienne Tél. : +41 76 423 62 03 E-Mail: caracciolo_tiziano92@hotmail.fr
Jonathan Donzé	Président AER	UNIVERSO S.A., Rue Louis-Joseph Chevrolet 43, 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. : +41 32 911 91 91 E-Mail: Jonathan2246@hotmail.com
Karim El Bahi	Président IGO	armasuisse, Guisanplatz 1, 3003 Bern Tél. : +41 79 236 28 39 E-Mail: karim.elbahi@ar.admin.ch
Alex Fossati	SWISSGALVANIC	Foma-Galvanik AG, Linth-Escher-Strasse 12, 8865 Bilten Tél. : +41 55 615 23 46 E-Mail: foma.galvanik@bluewin.ch
Peter Galliker	Président ASA	Anox AG, Lindenmoosstrasse 11, 8910 Affoltern am Albis Tél. : +41 44 762 16 80 Fax: +41 44 762 16 89 E-Mail: peter.galliker@anox-ag.ch
Philippe Gindraux	AER	Laboratoire Dubois SA, Rue Alexis-Marie-Piaget 50, 2301 La Chaux-de-Fonds Tél. : +41 32 967 80 00 E-Mail: pgindraux@laboratoiredubois.ch
Thomas Hirsiger	Président SWISSGALVANIC	Galvanik Hofmann AG, Rebgrasse 14, 2540 Grenchen Tél.: +41 32 652 1 537 E-Mail: thomas.hirsiger@ghg.ch
Rolf Huber	AFTS	Nolle AG, Werkstrasse 13, 8620 Wetzikon Tél.: +41 44 817 33 77 Fax: +41 44 817 34 31 E-Mail: rolf.huber@nolle-ag.ch
Fredi Läubli	ASA	Eloxalwerk Züri-Oberland AG, Hofstrasse 93, 8860 Wetzikon Tél. : +41 43 477 58 93 E-Mail: fredi.laebli@eloxal.ch
Dr. Patrik Schmutz	Président SGO	EMPA Dübendorf, Überlandstr. 129, 8600 Dübendorf Tél. : +41 44 823 48 45 Fax: +41 44 823 40 15 E-Mail: patrik.schmutz@empa.ch
Nora Zehnder	IGO	Wenger Hartchrom GmbH, Haidenhausstrasse 24, 8507 Hör- hausen Tél. : +41 44 975 29 50 E-Mail: nora.zehnder@wengerhartchrom.ch
Jürg Depierraz	Secrétaire général FSTS	Depierraz Saner AG, Seilerstrasse 22, Postfach, 3001 Berne Tél. : +41 31 310 20 12 Fax: +41 31 310 20 35 E-Mail: info@sso-fsts.ch

Berne, avril 2025 JS/JD/BK